



RESPONSABLE D'APPROVISIONNEMENT

Référence dans les emplois ITRF

BAP G

Emploi type : Technicien logistique

Localisation du Poste : Crous Orléans-Tours - Unité de Gestion de Bourges 18000 Restaurant universitaire Turly

Missions

Responsable de la qualité de l'approvisionnement

Responsable des opérations matérielles et administratives (comptabilité- matières) relatives à la gestion des stocks de denrées alimentaires, de matériels et de fournitures.

Activités principales

- Peut encadrer une équipe
- Responsable de la bonne tenue du magasin, tenir la comptabilité denrées, matériels, produits d'entretien, linge
- Participe à la définition d'une politique d'achat
- Participe à l'élaboration des documents techniques liés aux produits dans le cadre de la procédure d'achat des marchés publics
- Assure la tenue des stocks entrées- sorties
- Interlocuteur des fournisseurs, il passe notamment les commandes courantes
- Connait le seuil de réapprovisionnement et informe le chef de cuisine des marchandises manquantes
- Réceptionne et contrôle les marchandises (aspect qualitatif et quantitatif)
- Collabore à l'élaboration des menus avec le chef de cuisine – associer le cuisinier
- Participe au suivi de gestion comptable du restaurant universitaire
- Suit et veille à la bonne exécution des marchés
- Participe à la recherche de nouveaux produits
- Veille au nettoyage des locaux placés sous sa responsabilité – veille à l'entretien des appareils de nettoyage et signale tout dysfonctionnement pour intervention
- Veille au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité en vigueur

Connaissances professionnelles spécifiques (compétences)

- Connaissance de la comptabilité – matières
- Capacité à utiliser les logiciels métiers
- Lecture des codes
- Connaissances techniques des matériels et produits d'entretien
- Connaissance des techniques de rangement et déstockage
- Connaissance des critères de péremption
- Connaissance des règles de sécurité, d'hygiène alimentaire en vigueur
- Connaissance des critères de qualité définis dans les clauses des marchés et des prix en vigueur

Formations

- Comptabilité
- Informatique
- Hygiène, santé et sécurité au travail
- Formation des produits et denrées
- Gestuelle et ergonomie
- Gestes et postures
- Habilitations électriques – facultatif
- Utilisation des EPI
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Permis B nécessaire

Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public :

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de logistique dans le cadre de la restauration.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.

Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé au prorata temporis.

le 05 Avril 2022
Orléans

Avis Favorable

La Directrice du Patrimoine
Immobilier

Cécile DIOUX
Cécile DIOUX

Expert du jury

Directrice Unité de Gestion de Bourges


Marie CATHERINE

jeudi 10 mars 2022